

Être imam dans la république laïque

Dr. Youssef NOUIOUAR 

* Laboratoire d'études et de recherches en sociologie
et en ethnologie de Montpellier (LERSEM)

youssefnouiouar@gmail.com

OPEN ACCESS

Date received: Jan 18, 2024

Date revised: Feb 25, 2024

Date accepted: Mar 27, 2024

DOI: [10.5281/zenodo.12527555](https://doi.org/10.5281/zenodo.12527555)



RÉSUMÉ

La question des imams, qui se pose avec acuité dans le débat public en France, déborde souvent la problématique religieuse pour aborder d'autres sphères politiques, médiatiques et sécuritaires. Notre étude tente de décrire la réalité complexe des « ministres de culte musulman » en France : la diversité de leurs profils, de leurs modes de financement, et les difficultés de leur recrutement. L'enjeu que constitue leur formation, en France et dans les pays d'émigration musulmane, est mis au regard des difficultés et des contraintes de ce métier dans un contexte laïc.

Mots-clés : Imam; Islam en France; Mosquée; Culte musulman; Immigration.

ABSTRACT

Being an Imam in a Secular Republic

The question of imams, a topic that frequently emerges in public debates in France, often extends beyond religious issues to include other political, media, and security spheres. Our study aims to describe the complex reality of “Muslim Religious Consultants” in France, examining the diversity of their profiles, their funding methods, and the recruitment challenges they face. The training of these consultants, both in France and in other countries of Muslim immigration, is analysed in light of the profession's challenges and constraints within a secular context.

KEYWORDS:

Imam; Islam in France (the French model of a secular society); French Islam; Mosque; Muslim Religious Practice; Immigration.

أن تكون إماما في الجمهورية العلمانية



الدكتور يوسف نويوار 

* مختبر الدراسات والأبحاث في علم الاجتماع والإثنولوجيا

جامعة مونبلييه، فرنسا

youssefnouiouar@gmail.com

OPEN ACCESS

تاريخ الاستلام: 18 يناير 2024

تاريخ التعديل: 25 فبراير 2024

تاريخ القبول: 27 مارس 2024

المعرف الرقمي: DOI: 10.5281/zenodo.12527555

الملخص:

إن مسألة الأئمة، التي تطرح بشكل حاد في النقاش العام في فرنسا، غالبا ما تتجاوز القضايا الدينية لتتناول مجالات سياسية وإعلامية وأمنية أخرى. تحاول دراستنا وصف الواقع المعقد لـ "مستشاري الدين المسلمين" في فرنسا: تنوع ملفاتهم الشخصية، وطرق تمويلهم، وصعوبات تجنيدهم. ويتم النظر في التحدي المتمثل في تدريبهم، في فرنسا وفي بلدان هجرة المسلمين، في ضوء الصعوبات والقيود التي تواجه هذه المهنة في سياق علماني.

الكلمات المفتاحية:

الإمام؛ الإسلام في فرنسا؛ مسجد؛ تدين المسلمين؛ الهجرة.

INTRODUCTION¹

L'islam tient depuis deux décennies une place notoire dans le débat public en France. On remarque notamment que la problématique de l'autorité religieuse musulmane en France et sa représentation auprès des pouvoirs publics occupe une place importante dans ce débat. Les imams de France se trouvent au cœur d'une pensée en mouvement. Ils sont devenus un objet politique et un vecteur de la gestion du culte musulman. L'interrogation au sujet de la formation des cadres religieux musulmans en France occulte une autre question plus subtile concernant l'islam en France : Une bonne gestion et maîtrise des cadres religieux musulmans sera-elle la garantie d'un meilleur contrôle de l'islam de France ? Ces cadres sont-ils assimilés à des agents de sécurité et d'utilité publique ?

Les imams de France constituent une figure avant-gardiste de l'Islam en France. Cependant peu de recherches scientifiques et d'enquêtes de terrain se sont penchées sur cette question avant les années 1990. On recense les travaux de Franck Fregosi, de Jean-François Mondot, de Solenne Jouanneau, de Romain Sèze, de Bernard Godard, sans oublier les interventions pionnières d'universitaires comme Mohamed Arkoun, Bruno Etienne et Ali Merad qui ont apporté un éclairage précieux sur les enjeux théologiques et socio-politiques liés à l'imamat. Plusieurs colloques et rencontres ont été consacrés à la question des imams en France et en Europe, à l'instar du colloque international « Islam en Europe : formation des cadres, éducation religieuse et enseignement du fait religieux » organisé à Strasbourg en 2010 et du colloque « L'imam dans la cité séculière » organisé à Sciences Po Aix en 2018. Ces événements ont permis d'élargir la perspective à l'échelle européenne et de mettre en lumière les défis de l'imamat dans un contexte de sécularisation croissante. Des recherches récentes, comme celles de Tijani Boulaouali², se sont penchées sur la fonction de l'imam dans le contexte européen et

¹ To cite this article:

NOUIOUAR, Youssef, *Être imam dans la république laïque*, Ijtihad Center for Studies and Training, Belgium, Vol. 1, Issue 1, June 2024, 101-122.

يوسف نويوار، أن تكون إماماً في الجمهورية العلمانية، مجلة اجتهاد للدراسات الإسلامية والعربية، مركز اجتهاد للدراسات والتكوين، بلجيكا، مج. 1، ع. 1، يونيو 2024، 101-122.

² Boulaouali, Tijani. *La fonction d'Imam dans le contexte européen et le besoin de renouvellement, le cas belge*, Tétouan, Editions Bayt Al hikma, 2023.

soulignent la nécessité d'un renouveau de cette figure religieuse. Son analyse de la situation belge offre également des enseignements précieux pour la compréhension des enjeux liés à l'imamat en France.

Le rôle et la fonction d'imam dans une société sécularisée, où les musulmans sont une minorité, ne sont pas toujours bien définis, ce qui peut être source d'interrogation et parfois d'inquiétude¹, mais laisse également une place confortable à l'interprétation et à la spéculation sur la réalité et l'avenir de ces cadres religieux. Mais qui sont ces imams de France ? Quel est leur statut ? Quelles sont leurs fonctions et leurs rôles au sein des associations culturelles ? Comment se dessinent les profils du « ministère du culte » musulman en France ? Quelles relations entretiennent-ils avec les pouvoirs publics, avec les responsables des autres religions et avec la communauté musulmane de France ? Comment sont-ils formés ? Peut-on parler d'un clergé musulman ? Quelles sont les difficultés et les contraintes du métier de l'imamat en France ? Pourquoi ce métier n'attire pas les jeunes français musulmans ?

L'intérêt de la sociologie, de l'ethnologie et des sciences politiques pour la question des imams en France est relativement récent. Leur réalité, leurs statuts et leurs trajectoires sociales et professionnelles suscitent de plus en plus l'attention des chercheurs. Pourtant peu d'entre eux ont eu la possibilité d'effectuer des observations lors des cérémonies religieuses dans des mosquées et salles de prières et d'interroger régulièrement les imams sur les différentes modalités de leur métier. Cela s'explique par le fait que le dialogue avec un imam passe souvent par l'intermédiaire de la langue arabe qui reste pour beaucoup d'intellectuels un obstacle difficile à franchir. On remarque de plus en plus d'imams qui parlent le français, quoiqu'une bonne partie d'entre eux possède un français rudimentaire et redoute souvent de s'exprimer. La mosquée reste également un lieu difficile d'accès² pour les non musulmans par timidité ou par ignorance des codes d'où la nécessité d'être accompagné par un fidèle qui

¹ Plusieurs imams ont été objet d'enquêtes préliminaires, quelques mosquées ont été fermées récemment. Les politiques, les agents de sécurité et de renseignement généraux expriment des craintes manifestes contre l'islam radical et ses représentants. Aussi les inquiétudes sont parfois le fruit d'une connaissance sommaire de l'islam en France. Une remarque soulevée dans le rapport sénatorial du 6 juin 2016 : mission d'information demandée par le groupe UDI sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de culte.

² La majorité des juristes musulmans sont tolérants vis-à-vis de la visite des mosquées à travers le monde à l'exception de la mosquée de la Mecque (et des mosquées au Maroc). En France et en Europe d'une façon générale on remarque de plus en plus de mosquées qui organisent des journées portes ouvertes en faveur des non musulmans et des personnes qui n'ont pas l'habitude de les fréquenter.

connait les lieux et qui pourra servir de traducteur. Les imams ne sont pas toujours ouverts aux questions sur leur vie professionnelle et montrent une certaine résistance et une prudence vis-à-vis d'une exploitation médiatique ou une récupération politique, ce qui complique la mission des chercheurs. Le climat de tension après les attentats de Paris en 2015 a accentué un sentiment de méfiance chez les imams qui ont été sommés de répondre, d'expliquer, de se justifier et surtout de condamner ces actes terroristes.

Cette analyse est le fruit d'une longue observation participante auprès de la communauté musulmane de France¹, qui révèle par la voix des imams et des responsables de mosquées les différentes facettes du métier de l'imamat en France. Une approche qui associe étroitement l'analyse interactionniste de situations microsociales dans les lieux de culte musulmans et une réflexion d'ensemble sur l'émergence de l'Islam de France. On distingue deux échelles d'observation : celle qui s'intéresse à une vue d'ensemble des courants et institutions de l'Islam en France, et celle qui se concentre sur l'unité de base de l'organisation du culte musulman : la mosquée.

LES PROFILS DU « MINISTÈRE DU CULTE MUSULMAN » EN FRANCE

On remarque sur le terrain une hétérogénéité des imams qui influe directement sur leur statut et sur les rôles qu'ils pourraient avoir au sein des associations culturelles et culturelles musulmanes. La diversité des profils interpelle aussi bien sur le plan linguistique, de l'origine nationale ou du statut administratif. Elle reflète en quelque sorte la réalité complexe de l'Islam en France et les transformations opérées dans le contexte de l'immigration. La nationalité de l'imam, son type de titre de séjour, son appartenance ou non aux organisations représentatives de l'Islam en France, le type de contrat avec l'association de la mosquée et la durée de sa mission, ses fonctions auprès des fidèles, sa langue de prédication, ses codes vestimentaires..., sont autant de paramètres qui nous permettent de distinguer les différentes catégories du « ministère du culte » musulman. Si les imams en France pendant les années 1970 et 1980 étaient

¹ J'ai travaillé pendant dix ans aux écoles et collèges de l'Hérault en tant que professeur de langue et culture d'origine, membre de la mission culturelle marocaine à Montpellier entre Octobre 2004 et juin 2014. Une proximité de terrain dans les quartiers de Sète, de Montpellier, de Nîmes et de Toulouse où j'ai assisté à l'émergence et l'évolution de plusieurs lieux de culte musulman et où j'ai encadré plusieurs intervenants dans des associations culturelles.

principalement des travailleurs immigrés convertis à l'imamat, on remarque de plus en plus d'imams de nationalité française ou récemment naturalisés avec des profils et des parcours divers. Ce processus est bien résumé par l'expression de Solenne Jouanneau : « Du clerc-migrant au clerc immigré », [Jouanneau, 2013 : 241]. Cette tendance évolue lentement puisqu'on comptait encore, en 2007, 80% d'imams étrangers pour 20 % d'imams français [Godard, Taussig, 2007 : 142]. Une partie des imams étrangers travaillait dans le cadre des missions religieuses des pays d'émigration musulmane.

Pour montrer la diversité des profils des « ministres du culte » musulman, nous présentons les témoignages de l'imam Mohamed Khattabi, de l'imam Ahmed Mikhtar, originaires du Maroc, et de l'imam Habib Laack français originaire du Mali, qui sont révélateurs de la diversité de parcours et de trajectoires d'imams en France¹. Le premier témoignage est celui de l'imam Khattabi :

«Je suis né le 19 Juillet 1961, à Casablanca. Après le bac je suis allé au Canada poursuivre des études en mathématique-informatique. J'ai entamé l'expérience du métier de l'imamat pour la première fois dans l'université et les mosquées de Montréal. C'était une période de préparation. J'étais parmi les trois ou quatre étudiants qui effectuaient des remplacements, en cas d'absence de l'imam officiel. Il convient de préciser que parmi les facteurs qui m'ont aidé dans ce domaine, ma passion pour la lecture, mon sens de l'écoute et mon respect envers mes professeurs. Ces derniers m'ont encouragé à aller de l'avant et à me perfectionner dans ce domaine. Mais c'est surtout la providence qui m'a mis dans cette voie et m'a facilité le cheminement. Je me suis souvent déplacé à travers le Canada et les Etats-Unis, pour apprendre l'islam et rencontrer des grands savants venus d'Egypte et du Moyen Orient, notamment ceux qui rendaient visite à la communauté musulmane lors du mois du Ramadan et d'autres occasions. L'expérience de Montréal était riche et constructive. En effet durant les treize années que j'ai passé là-bas, j'ai appris beaucoup de choses sur la religion et les modalités de sa transmission. Mes efforts étaient concentrés essentiellement sur le message de l'islam et les

¹ Les noms des lieux et des personnes cités dans le texte n'ont pas été modifiés, les imams interviewés ayant donné leur accord à l'exception du nom de l'imam qui travaille avec l'union des mosquées en France. L'entretien avec l'imam Mikhtar est extrait d'un documentaire déjà publié en DVD (voir plus bas en note).

moyens de le présenter, surtout que j'avais beaucoup lu sur les préjugés et les stéréotypes sur l'islam.

Ma présence à la mosquée de La Paillade¹ à Montpellier, est le résultat d'un nouveau parcours. C'est en 1994, que j'ai commencé officiellement le métier d'imam à la ville de Rotterdam, où je suis resté une année. Comme je voulais que mes enfants apprennent le français, j'ai déménagé le 08 janvier 1995 en France dans un petit village du nord « Escaudain » où je suis resté jusqu'à la fin de 1996. Ensuite en 1997 j'ai commencé le travail dans une mosquée fraîchement construite par des marocains à la ville de Tourcoing. J'y suis resté quatre ans jusqu'au juillet 2001. Lors de ma visite à des proches à Marseille, j'étais émerveillé par la beauté du sud, le soleil et le climat méditerranéen. Lorsque l'un de mes amis m'a proposé de travailler à Nîmes (au nord de Montpellier), j'ai accepté sans hésitation, et j'ai commencé à y travailler en octobre 2003. Mon transfert à la mosquée de la Paillade à Montpellier a été effectué par M. Abdelkader AMNIH (président de l'association à cette époque). Je me rappelle bien du climat tendu à cette période à cause de l'enlèvement de deux otages français en Irak. Les responsables de cette mosquée ont émis un communiqué pour condamner cet acte et demander la libération des otages, et créer une nouvelle dynamique de travail. Le 03 septembre 2004, j'ai commencé officiellement ma fonction d'imam à la mosquée de la Paillade à Montpellier. »²

Suite à un désaccord avec les dirigeants de la mosquée de la Paillade, l'imam Khattabi a constitué une association en 2014, porteuse d'un projet de construction d'une nouvelle mosquée à Montpellier, intitulé « *mosquée Aïcha* ». Les responsables de ce projet ont loué une grande salle de prière provisoire, dans l'attente de l'acquisition d'un terrain et de son bâtiment. Khattabi est le recteur de la « *mosquée Aïcha* ». Les membres sont essentiellement issus de la jeune génération montpelliéraine et d'horizons diverses et variés. Ils aspirent à un islam indépendant des pays d'émigration.

¹ C'est la plus grande mosquée à Montpellier et environ, connue également sous le nom de la mosquée Averroès.

² Entretien que j'ai réalisé avec l'imam khattabi dans son bureau à la mosquée « *Aïcha* » à Montpellier le 01/06/2015. Texte rédigé à partir des notes d'entretien et soumis à l'intéressé pour révision.

Le deuxième témoignage présenté est celui de d'Ahmed Mikhtar, imam à Villeneuve d'Ascq depuis 2005 et président de l'association « les Imams de France » :

« Ma vocation a commencé par le fait que j'avais des difficultés de santé [durant mon enfance au Maroc]. Maman voulait que je sois imam. Elle m'a ramené auprès de l'imam de notre quartier. A la mosquée, elle lui a dit : « j'aimerais que vous fassiez de mon enfant un savant [en religion] ». Après, je suis venu en France jeune, et j'ai fait mon baccalauréat arts-plastiques. Et puis arrivé au nord, je me suis inscrit à l'institut des beaux-arts à Tourcoing. J'ai fait mes études jusqu'à l'obtention de mes deux diplômes [...] en arts plastiques et en expression plastique. Tout en étant à l'école des beaux-arts j'étais imam à la mosquée de Tourcoing, ce qui m'a [permis] de garder le lien, et bien sûr que cette vocation ne se perde pas.

Après, j'ai adhéré à l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF), appelée actuellement « Musulmans de France », qui avait commencé à former des cadres religieux. J'ai suivi toutes ces formations pendant cinq ans. C'était des formations poussées, comme si on était dans des instituts des pays musulmans. Et puis il y a la formation personnelle. J'ai un cheikh, un savant avec qui j'ai passé une dizaine d'années, avec qui j'ai tout revu et retravaillé. C'est lui qui m'a donné cette vision de la voie médiane de l'islam des lumières. C'est un grand maître, il est l'imam actuel (de la ville) d'Halluin. Je suis dans la machine... dans le mécanisme depuis à peu près une dizaine d'année. »¹

Les exemples ci-dessus illustrent la diversité des parcours. Nous sommes devant des imams autodidactes qui maîtrisent la langue française et possèdent une bonne connaissance de la culture occidentale. Ils ne sont pas issus des grandes écoles et universités de théologie musulmane. Ils représentent, en quelques sortes, un relai entre l'ancienne et la nouvelle génération d'imams en France. Manuel Valls, alors Ministre de l'Intérieur, et Geneviève Fioraso Ministre de l'Enseignement Supérieur, l'exprimaient ainsi le 14 Mars 2013, dans une lettre au professeur Messner en vue de la rédaction d'un rapport sur la formation des cadres religieux musulmans : « (...), la plupart des imams officiant dans notre pays se forment seul ou à l'étranger » [Messner, 2013]. Le constat d'un déficit et d'un bricolage en matière de

¹ Entretien avec l'imam Ahmed Mikhtar, extrait du documentaire, IMAM MADE IN FRANCE, réalisé par Djamel Zaoui, 2013, Durée : 52 mn.

formation des cadres religieux musulmans est donc largement partagé par les imams eux-mêmes et par les politiques en France.

Le troisième exemple présenté est celui du jeune Habib Laack, imam de la mosquée Koba au quartier « Bourtzville » à Mulhouse :

« Je suis né en 1991, à Mulhouse au nord-est de la France où j'ai fait ma scolarité maternelle, puis le primaire jusqu'au CM1. J'appartiens à une fratrie de 11 frères et sœurs. Mon père [originaire du Mali] souhaitait que l'un de ses fils soit imam ou savant en religion. Il a décidé de m'envoyer au Mali pour que je puisse apprendre l'arabe et le coran. Cela est très tendance dans nos familles. Plusieurs parents envoient leurs enfants dans leur pays d'origine, bien sûr pour apprendre la religion, mais aussi pour connaître leur source, leur culture, leur famille et leur langue maternelle. C'est vu comme une éducation pour l'enfant afin qu'il n'oublie pas d'où il vient...

C'est ma sœur qui m'a amené à Bamako, mais elle est vite retournée en France. J'ai étudié au Mali pendant 11 ans, de 2001 jusqu'à 2012. J'étais dans une école franco-arabe intitulé Ecole des Sciences Islamiques qui est très réputée à Bamako. On étudiait l'arabe et le français. J'avais aussi d'autres cours en religion en dehors de l'école ! Un professeur privé veillait à ce que j'entretienne bien ma mémorisation du Coran, que j'ai appris en entier, et qui m'enseignait aussi différentes choses à savoir sur le Coran comme l'exégèse.

Après le bac je suis retourné à Mulhouse, avec toujours la vocation d'approfondir mes connaissances religieuses. Je ne voulais pas arrêter mes études, mais en même temps je ne voulais pas m'éloigner de ma famille. J'ai pensé à l'Institut Européen des sciences humaines (IESH) à Château-Chinon. J'ai souhaité perfectionner mon français et côtoyer des professeurs et des « choyoukh » [savants en islam] qui ont une vision moderne de l'islam dans le contexte européen. J'ai commencé mes études à l'IESH en octobre 2012 et j'ai terminé en juin 2016.

Après mon retour à Mulhouse en 2012, j'ai vécu d'abord dans mon quartier « Bourtzville » et j'étais très proche de la mosquée, qui m'utilisait lors du mois du ramadan et certaines occasions. Mon discours et ma proximité avec les jeunes étaient très appréciés. Les responsables de la mosquée ont décidé de financer mes études à Château-Chinon, et en contrepartie je présentais le prêche du vendredi. Donc je faisais mes études en alternance, je

passais quatre jours à l'IESH, puis le vendredi et le weekend j'étais à Mulhouse. Je me suis marié en 2014, et j'ai eu un enfant en 2016.

Après le départ de l'imam de la mosquée, les responsables se sont tournés vers moi pour me proposer le poste. Je suis actuellement imam officiel à la mosquée de Koba, je dirige les cinq prières du jour et la prière du vendredi ainsi que d'autres missions auprès des fidèles de la mosquée. »¹

Cet exemple montre le parcours d'un jeune français au métier d'imam. Le poids de la famille peut être parfois déterminant dans ce choix. Il nous éclaire aussi sur certaines stratégies familiales d'ascension sociale et de transmission culturelle. La symbolique d'avoir un imam au sein d'une famille malienne musulmane garde toute son attractivité même dans un contexte poste-migratoire.

Dans les lieux de culte musulman en France, on trouve des imams étrangers et des imams qui ont la nationalité française, des imams avec un statut administratif d'animateur culturel et des imams " officiels " membres de la mission religieuse des pays étrangers (Algérie, Turquie et Maroc), mais cette catégorie a perdu sa vitalité et en voie de disparition, surtout après la dissolution par la France de ses accords en matière avec les pays d'immigration musulmans. On distingue également l'imam temporaire, qui vient spécialement pour une durée déterminée ou lors des saisons précises comme le mois de Ramadan par exemple, et l'imam permanent qui est nommé pour une durée indéterminée par un pays étranger via une association, une fédération en France.

LE STATUT ET LE FINANCEMENT DES IMAMS EN FRANCE

« L'imam en France n'a pas de statut », a déclaré M. Bernard Godard ex-responsable au bureau des cultes auprès du ministère de l'intérieur devant l'ex-ministre des cultes Jean-Pierre Chevènement et plusieurs responsables musulmans [Godard, 2005 : 26]. Une annonce qui reste toujours d'actualité et qui interroge les observateurs sur la réalité et les perspectives d'avenir des cadres religieux musulmans. Les imams en France ne dépendent pas d'une hiérarchie administrative structurée, ils sont souvent sous contrat avec l'association ou la

¹ Entretien que j'ai réalisé par téléphone avec Habib Laack, imam de la mosquée Koba au quartier « Bourtzwille » à Mulhouse, le 10/09/2016. Texte rédigé à partir des notes d'entretien et soumis à l'intéressé pour révision.

fédération qui les salarie. Certains interviennent bénévolement pour diriger les cinq prières de la journée et/ou prêcher le sermon du vendredi.

Le financement des imams en France, peut nous renseigner sur les relations qu'ils entretiennent avec l'association de la mosquée et pour certains avec les pays d'origine.

- Le mode de financement villageois exporté en France

L'observation ethnographique des imams marocains par exemple, montre une ressemblance entre le mode de financement des imams en France et celui présent dans les campagnes et villages d'origine. Souvent c'est la communauté des paysans et des agriculteurs qui se charge d'héberger, de nourrir l'imam et de le subventionner à travers des cotisations mensuelles et une part des récoltes agricoles (Les imams des villes, au contraire, sont salariés par l'Etat à travers le ministère des Habous et affaires islamiques). En contrepartie, l'imam se charge de diriger les cinq prières du jour, de prêcher le sermon les vendredis, de présenter des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du Coran aux jeunes, d'assister aux fêtes de mariage ou de « baptême » (*tasmiya*)¹, etc.

En France, la communauté musulmane du quartier prend en charge le salaire de l'imam. Chaque fidèle qui fréquente la mosquée cotise dix euros par mois pour financer le salaire de l'imam et subvenir aux besoins de l'association. Les femmes cotisent occasionnellement par des dons ou lors des collectes d'argent. L'une des hypothèses qui peut expliquer cette reproduction, est que la population des premiers immigrés musulmans et les dirigeants des mosquées sont issus de la campagne. Devant le manque de ressources financières des collectivités locales ou de l'Etat, ils ont reproduit le mode de financement qu'ils connaissaient dans leur village d'origine. On entend, souvent dans les lieux de culte musulman en France, l'appel des responsables de la mosquée au début ou à la fin de la prière du vendredi pour ramasser une collecte en faveur de l'imam ou pour payer une facture d'électricité ou une taxe d'habitation etc.

¹ Dans la communauté musulmane on ne parle pas de baptême mais plutôt de « Tasmiya », nom arabe qui veut dire donner un prénom au nouveau-né. Il 'est coutume d'organiser une fête à cette occasion le septième jour (ou le 14^{ème} ou le 21^{ème} jour), de sacrifier un mouton et de rendre public le prénom de l'enfant.

Ce mode de financement décrit précédemment présente quelques difficultés et nourrit parfois une tension latente ou manifeste. Des personnes qui sont en conflit avec le bureau associatif ou qui s'opposent à l'imam - à cause de sa référence théologique, de sa nationalité, de sa langue maternelle ou de son appartenance à telle ou telle minorité - trouvent en ce mode de financement le moyen de faire pression, en s'opposant au paiement de la cotisation mensuelle, ce qui cause des problèmes à l'association pour assurer le salaire de l'imam. Dans certains cas, l'imam est contraint de quitter la mosquée et chercher ailleurs pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille. Une instabilité qui pourra avoir de graves conséquences sur l'imam et sur le fonctionnement de la mosquée. Selon l'imam Ahmed Mikhtar : « l'imam est toujours assis sur un siège éjectable »¹.

LA FONCTION DE L'IMAMAT EN FRANCE

Les imams en France ne forment pas un clergé au sens catholique du terme, ils ne sont pas sous une autorité ecclésiastique hiérarchisée. La notion de « ministre du culte », indissociable de la paroisse catholique ou protestante, est peu pertinente, par exemple, dans le cadre d'une mosquée sunnite ou d'un dojo zen [Machelon, 2006 : 9]. L'ordination et la réception du sacrement n'est pas nécessaire à la fonction d'imam. Le conseil français du culte musulman (CFCM), bien qu'il attache une attention particulière au dossier des imams de France², ne pourra pas jouer à l'état actuel, le rôle d'interlocuteur unique à l'image des évêques. L'examen de la question de l'autorité religieuse en islam en France montre qu'elle est éclatée en différentes parties et multiples niveaux : autorité de l'imam, du président de l'association, de la fédération auquel appartient l'imam ou la mosquée, celle du conseil français du culte musulman, celle des pays d'origine, ou par exemple celle du conseil européen des oulémas marocains, celle du conseil européen de la recherche de la fatwa, etc. Néanmoins on remarque beaucoup de points de similitudes entre la fonction d'imam, de prêtre ou de pasteur.

¹ Documentaire IMAM MADE IN France, *op cit*.

² Chacune des différentes forces qui composent le CFCM, préfère avoir ses propres imams. L'influence des pays d'émigration musulmane est très présente dans ce dossier.

Le rôle des imams en France ne se limite pas à administrer les cinq prières en commun de la journée et à prononcer le sermon du vendredi, mais dépasse souvent la sphère religieuse pour emprunter d'autres rôles spirituels, psychologiques et sociaux au sein de la communauté.

Afin d'avoir une vision claire sur le métier de l'imamat en France, j'ai effectué une enquête de terrain qualitative et quantitative, à travers une dizaine d'entretiens¹ semi-directifs auprès d'imams-conférenciers² et un questionnaire administré à un échantillon de cinquante imams du Sud de la France, principalement à Montpellier et les régions voisines³. Le choix d'effectuer des entretiens avec des imams conférenciers est justifié par le fait que cette catégorie d'imam a un double regard (pays d'origine- pays d'accueil) : ils maîtrisent les concepts de la religion musulmane, mais en outre avec une certaine ouverture sur la culture occidentale, ce qui n'est pas toujours le cas.

On remarque, dans le contexte français, que l'imam garde ces mêmes fonctions, à quelques exceptions près. Les réponses recueillies se ressemblent et se concentrent sur les points suivants. L'imam dirige essentiellement les prières quotidiennes⁴ et la grande prière du Vendredi. Il donne des cours de religion d'ordre éducatif ou spécialisés dans les différentes disciplines de la Charia⁵. Il donne des cours, même initiaux, en langue Arabe, une mission qui

¹ Avec M. Tariq Oubrou recteur de la mosquée de Bordeaux, auteur de plusieurs livres sur le métier d'imam en France, avec M. Farid DROUF recteur de la mosquée de Montpellier, avec M. Mohamed KHATTABI imam de la mosquée « Aïcha » à Montpellier, avec M. Ibrahim LAMHALI imam à la mosquée « As-salam à Perpignan, etc.

² On distingue plusieurs catégories d'imams en France : l'« imam ratib » qui s'occupe des cinq prières journalières, l'« imam khatib » qui s'occupe du prêche du vendredi, l'« imam conférencier » qui peut donner des conférences et débattre avec le public et l'« imam juriste » capable de donner des avis juridiques et des Fatwas. Voir Franck Fregosi, « L'imam, le conférencier et le juriste : retour sur trois figures contemporaines du champ islamique en France », in *Archives de sciences sociales de religion* numéro 125, Autorité religieuse en Islam. Le choix d'effectuer des entretiens avec des imams conférenciers est justifié par le fait que cette catégorie d'imam a un double regard (pays d'origine- pays d'accueil), s'exprime bien en arabe et en français et maîtrise bien les concepts de la religion musulmane avec une ouverture sur la culture occidentale.

³ Enquête réalisée en été 2015.

⁴ Les cinq prières du jour et de la nuit : prière de l'aube « Sobh », prière de midi « Dohr », prière du « Asr » en milieu d'après-midi, prière du coucher de soleil « Maghrib » et la prière de la nuit « Ichae ».

⁵ Chariaa : C'est un corps des lois islamique ouvert inspirés du coran, du Hadit (dits et faits du prophète Mohamed) et du consensus des oulémas... La Chariaa au sens large est la voie de la fidélité aux objectifs et aux finalités de l'islam, (qui sont de protéger la vie, l'intégrité confessionnelle, l'intégrité filial, l'intégrité physique et mentale, l'intégrité patrimoniale, la dignité, la justice, la paix...). Ainsi toutes les lois qui protègent la vie et la dignité humaines, promeuvent la justice et l'égalité, imposent le respect de la nature... sont compatible avec la Chariaa, même si ces lois n'ont pas été pensées et produites par des savants musulmans. Ce concept est source de beaucoup

paraît difficile pour les « ministres du culte » musulman¹. Ils n'ont pas bénéficié d'une formation adéquate pour enseigner l'arabe comme langue étrangère. Les imams sont face à des jeunes musulmans qui étudient dans des établissements scolaires français. Certains imams « étrangers » suivent en matière d'enseignement des codes différents de ceux de la société d'accueil. Les rapports d'autorité « archaïques » entre imam et élèves sont manifestes, et se pose alors le souci de l'adaptation des moyens et des méthodes utilisés face à ce public différent de celui rencontré dans les pays musulmans, où l'arabe est une langue maternelle et où l'islam est enseignée dans les écoles publiques.

Les imams assistent aux divers événements de la communauté du quartier (mariage, *tasmiya*, circoncision, etc.), ils jouent parfois un rôle de médiateur, qui assure la réconciliation entre les fidèles dans des litiges d'ordre social. Les imams répondent aux interrogations des fidèles en matière de jurisprudence islamique et au-delà. Ils effectuent la prière mortuaire, et dans certains cas le lavage mortuaire selon le rituel islamique. Certains imams représentent la mosquée dans des réunions ou rencontres avec les politiques et les responsables associatifs, ils participent au dialogue interreligieux. Une mission nouvelle pour les imams en France. Ils sont parfois réticents à franchir ce domaine vu qu'ils n'ont pas de formation appropriée et peinent pour certains à s'exprimer couramment en français. Cependant on observe de plus en plus d'imams s'inscrire dans des activités du « vivre ensemble »² et du dialogue interreligieux poussés par des motivations personnelles ou une contrainte médiatique et sociale³, surtout après les attentats de Paris en 2015. Quelques imams assurent également le rôle d'accompagnement et d'encadrement des fidèles lors du pèlerinage à la Mecque.

L'imam a divers rôles au sein de la communauté musulmane du quartier et de la ville. Sa mission principale est de prêcher le sermon du vendredi et de diriger les cinq prières. En

de polémique en occident et plus particulièrement en France. Il est souvent réduit aux mesures de lapidation et de châtiments corporelles.

¹ Plusieurs imams que j'ai rencontrés, ont affirmé qu'ils trouvent beaucoup de difficultés dans la gestion de la classe et l'enseignement de l'arabe aux jeunes (8 – 16 ans). Certains d'entre eux estiment que c'est leur mission la plus difficile !

² Activités qui visent à renforcer la solidarité entre les habitants d'un quartier ou d'une ville. Certains imams participent aux fêtes du quartier, fêtes des voisins, tournois de foot, sorties familles etc.

³ Cette remarque a été soulevée lors des entretiens qualitatifs que j'ai eus avec des imams au sud de la France, mais elle est partagée aussi par d'autres imams et responsables de mosquées que j'ai rencontré lors de mes visites et observations des lieux de culte musulman.

second lieu, il prend en charge l'enseignement de l'éducation islamique et de la langue arabe. Un objectif qui reste toujours d'actualité auprès de la communauté musulmane de France qui a le souci de la transmission du patrimoine culturel et religieux aux nouvelles générations. Plus de la moitié des imams interrogés estime que le lavage mortuaire fait partie du rôle de l'imam. Cette mission n'est pas spécialement dédiée aux imams dans les pays musulmans. Le contexte migratoire dans un pays laïc serait-il en train d'influencer les missions de l'imam et circonscrire de nouveaux contours au métier de l'imamat ? Les fidèles viennent vers l'imam pour se renseigner, demander conseil et apprendre les notions et les concepts de la religion musulmane. Ils viennent souvent aussi pour demander de l'aide et chercher un soutien psychologique ou matériel (un couple désespéré qui cherche à avoir des enfants ; une femme qui se plaint de son mari pour divers raisons ; un homme qui accuse son entourage de sorcellerie ; un voyageur sans argent ni abri qui cherche un billet de retour chez lui ; un étudiant qui demande à bénéficier de la « Zakat »¹ etc.). Autant de requêtes qui dépassent les compétences d'un imam ordinaire. Pour le recteur de la mosquée de Bordeaux Tariq Oubrou : « un imam en France vit comme un urgentiste ou un pompier... On vous téléphone à trois heures du matin pour régler un drame familial. On me retourne mes sermons " faire le bien et aider les gens en détresse ! ". Beaucoup d'imams fonctionnent encore comme cela : ils ne doivent jamais rien refuser... Ils finiront un jour ou l'autre par craquer ou quitter l'imamat dès qu'ils en auront l'occasion. » [Oubrou, 2009 : 77]. Cela explique en partie pourquoi les jeunes générations de français musulmans ne sont pas attirées par le métier d'imam. Plusieurs étudiants que j'ai interrogés à Institut Européen des Sciences Humaines-Château Chinon IESH² m'ont affirmé qu'ils ne sont pas attirés par ce métier et qu'ils suivent une formation religieuse pour combler un besoin personnel. Leur démarche ne s'inscrit pas dans une perspective professionnelle³. Une crise de vocation qui se fait sentir puisque les dirigeants des associations culturelles musulmanes continuent à solliciter l'aide des consulats des pays

¹ Zakat : aumône musulmane envers les pauvres et les gens qui sont dans le besoin...

² L'Institut Européen des Sciences Humaines (I.E.S.H.) est un établissement privé d'enseignement supérieur spécialisé en Théologie musulmane, en Langue arabe et en apprentissage du Saint Coran. L'IESH fut inaugurée en 1992 à l'initiative de l'Union des Organisations Islamique de France et quelques savants en religion et intellectuels musulmans.

³ Entretiens avec plusieurs étudiants, lors de ma visite de l'IESH en septembre 2014.

étrangers (Maroc, Algérie et Turquie) pour combler ce vide. Selon l'étudiant H. Anas, l'augmentation des lieux de culte musulman en France n'est pas en corrélation avec celle des imams français. Les centres de formation des imams en France peinent actuellement à répondre aux besoins des mosquées en France, dont les dirigeants continuent à solliciter, selon les sensibilités nationales, l'aide des consulats des pays d'émigration musulmane. Cette situation laisse la porte ouverte à des personnes incompétentes pour s'introduire dans ce domaine sans contrôle ni surveillance¹.

L'imam Anas a réussi récemment à décrocher le poste d'imam dans une grande mosquée d'Annecy en Haute Savoie. Son témoignage signale un déficit d'imam français et l'absence d'une autorité qui surveille et oriente le discours religieux musulman à l'image peut-être de celle qui existe dans les pays musulmans présentés par exemple par les ministères des affaires islamiques ou les conseils des oulémas.

LE CHOIX D'UN IMAM AU SEIN D'UNE ASSOCIATION CULTUELLE MUSULMANE EN FRANCE

A l'intérieur des mosquées, deux figures sont souvent mises en exergue : l'imam et le président de l'association. L'enquête de terrain a montré que le président de la mosquée a souvent un capital relationnel et un statut social meilleur que celui de l'imam (qui est salarié par le bureau de l'association).

Plusieurs responsables d'associations culturelles musulmanes affirment la difficulté à trouver l'imam approprié. Selon le président de la mosquée St Martin à Montpellier : « C'est souvent une mission difficile de trouver un imam qui réponde aux attentes et aspirations à la fois des fidèles et des responsables de la mosquée... Un imam compétant, fédérateur des différentes couleurs et tendances de l'Islam, mais qui ne s'ingère pas dans la gestion administrative et financière de l'association de la mosquée »². L'interférence entre le rôle culturel de l'imam et le rôle administratif du bureau de l'association est souvent source de conflits et tensions.

¹ Entretien avec des étudiants à l'IESH Château-Chinon, *op cit*.

² Rencontre à la mosquée St Martin à Montpellier le : 30 mai 2014.

On fait appel au président pour trouver un imam compétent ou pour « recadrer », s'il le faut, l'imam en poste¹. Souvent le sujet de l'imam est débattu par les fidèles à la sortie des mosquées ou lors des occasions sociales divers (baptêmes, mariages, décès etc.). L'imam est le point de convergence des revendications et critiques des fidèles : Ses compétences, sa loyauté, son salaire, son appartenance politique ou tendancielle etc. Ce sujet revient en permanence, surtout quand le « Bon imam » des uns n'est pas le « Bon imam » des autres [Jouanneau, 2013 : 307].

L'appartenance nationale de l'imam, sa formation initiale, sa maîtrise du Coran, sa pratique de la langue française, son ancienneté dans le métier et son expérience dans ce domaine... : autant de question et de critères qui influencent sur le choix d'un imam ou d'un autre. Ceci dit ces critères n'ont pas le même poids ni le même ordre de priorité auprès des dirigeants de la mosquée. Le choix de l'imam est souvent en corrélation avec le type de gouvernance de l'association musulmane et la conception qu'ont ses dirigeants du rôle de la mosquée en Occident. Deux visions s'affrontent : l'une traditionnelle, « archaïque » et réductrice de la fonction de la mosquée à sa dimension culturelle. L'autre moderne, ouverte, tient compte du contexte historique et politique du pays d'accueil et des divers rôles culturels, culturels, éducatifs, sociaux de la mosquée. Dans le premier cas on se focalisera lors du recrutement de l'imam essentiellement sur le critère de l'apprentissage du Coran en entier qui paraît indispensable aux yeux des dirigeants primo-arrivants. Dans le deuxième cas on s'intéressera également à ce critère, mais on sera sensible aux autres talents de l'imam, notamment son ouverture sur l'interreligieux par exemple, son expérience dans l'enseignement de l'arabe, sa maîtrise du français, etc.

On constate que beaucoup de lieux de culte musulman en France fonctionnent sur une appartenance nationale : les mosquées algériennes sont guidées par des imams algériens, les mosquées marocaines par des imams marocains, idem pour les mosquées turques. Dans ces lieux de culte la nationalité de l'imam est déterminante dans les choix effectués par les dirigeants. Néanmoins ce critère n'est pas pertinent dans les mosquées salafistes ou celles affiliées à l'Union des Organisations Islamique de France (UOIF), qui préfèrent dans leur choix l'appartenance doctrinale, l'affiliation partisane et intellectuelle de l'imam.

¹ Par exemple, suite à un désaccord avec les fidèles ou un absentéisme à des prières ou autres.

FORMATION DES CADRES RELIGIEUX MUSULMANS EN FRANCE

La formation des imams ne ressemble pas à celle des prêtres qui est standardisée et relève de textes pris par l'autorité centrale qui fixe les programmes d'enseignement des séminaires et des facultés de théologie (adaptés aux différents contextes nationaux)¹. La réalité de l'islam en France montre que les parcours de formation des imams sont loin du système rodé, cadré et expérimenté offert par la religion catholique aux prêtres. On n'entre pas dans un séminaire pour devenir imam. Un jeune français musulman qui a son baccalauréat par exemple et qui souhaite suivre un cursus d'imam, où ira-t-il se former ? Quelles sont les institutions et les établissements en France susceptibles d'offrir une formation d'imam ? Comment acquérir les compétences nécessaires pour cette fonction qui exige une bonne maîtrise de la langue arabe et l'acquisition d'un savoir religieux islamique qui nécessite plusieurs années ?

D'abord, on remarque que même dans les universités des pays musulmans il n'y a pas un cursus qui produit spécialement des imams. Ce n'est que récemment que se sont ouverts des instituts qui ont cette vocation². On remarque cependant que certaines filières sont proposées dans le cadre de formations diplômées (LMD) autour d'un savoir religieux islamique, qui peut servir plus tard à quelques étudiants ayant vocation à devenir imam, pour postuler auprès du ministère des affaires religieuses qui examine la candidature du futur imam puis le nomme dans une mosquée³. L'exemple du Maroc montre que les imams sont des fonctionnaires en contrat avec le Ministère des Habous et Affaires Islamiques qui les nomme et les salarie. Mais il y a également d'autres profils d'imams qui ne sont pas passés par les bancs des universités : ceux-ci ont appris le Coran par cœur dans des écoles traditionnelles puis se sont retrouvés dans des mosquées dans les villages et les campagnes.

En France, la dynamique de la construction des mosquées est allée de pair avec un souci de formation et d'encadrement des imams. Des instituts musulmans privés ont vu le jour depuis

¹ Saint-Siège: Congrégation pour le clergé, Congrégation pour l'éducation catholique; Constitution apostolique *Sapientia Christiana* de 1979 (cité par Francis MESSNER, « La formation des cadres religieux musulmans », *op. cit.*).

² A titre d'exemple l'Institut Mohamed VI pour la formation des imams à Rabat inauguré en mars 2015, et qui propose des formations initiales et continues pour des imams de plusieurs nationalités. L'objectif affiché est de contrer la menace djihadiste à travers une meilleure connaissance du message et de la pratique de l'islam.

³ Au Maroc par exemple, voir décret n°2-05-1574 du 28 rabii I 1427 (27 avril 2006) fixant les conditions de contractualisation de certaines missions religieuses. (BO. N ° 5418 du 4 mai 2006).

le début des années 1990, avec comme missions principales l'apprentissage du Coran, l'enseignement de l'arabe et de la théologie musulmane. L'institut des études en sciences humaines (IESH) fut inauguré en 1992 à Château-Chinon à l'initiative de l'union des organisations islamiques de France (UOIF) et quelques savants et intellectuels musulmans. Son directeur Zouhaier Chokri Mahmoud nous a confié lors d'un entretien à son bureau que ce projet était au départ une aventure qui a commencé il y plus d'une vingtaine d'années dans la banlieue parisienne, lorsque l'UOIF a souhaité transformer un centre de vacances et de loisirs pour les enfants en institut de formation des imams et cadres religieux musulmans¹. Cette initiative connaîtra du succès malgré les difficultés et les obstacles : une antenne ouvrira en 1997 à Weilz en Angleterre et une autre à Paris² en 2000. En 1993 est créée l'Université islamique de France à Mantes-la-Jolie, devenue en 1995 Institut d'Etudes Islamiques de Paris³ [Zwilling, 2014], et en 1994 l'ouverture de l'Institut GHAZALI à la mosquée de Paris⁴. Ces institutions peinent cependant à délivrer des diplômes reconnus par l'Etat français, ce qui affaiblit en partie leur image et la qualité des enseignements proposés.

Le gouvernement français s'est intéressé depuis une quinzaine d'année à la question de la formation des imams et cadres religieux musulmans. Une réflexion qui s'inscrit dans un souci d'encadrement du discours religieux musulman en France et le choix d'un islam compatible avec les valeurs de la République. L'idée récurrente auprès du ministère de l'intérieur, était de réfléchir sur les différentes modalités et partenaires qui peuvent participer à une formation complémentaire en faveur des imams de France, principalement sur les thèmes d'histoire, de laïcité et du droit des cultes. Le ministère de l'intérieur et des cultes a réussi après plusieurs tentatives à convaincre les autorités universitaires de participer à ce projet. Cette volonté Etatique se croise avec celle exprimée par les responsables des principales associations et organisations islamiques de France. Un diplôme universitaire est ouvert avec le soutien du

¹ Entretien avec M. Zouhaier Chokr Mahmoud, le directeur de l'IESH en septembre 2014. Il occupe ce poste depuis la création de cet institut.

² <http://www.ieshdeparis.fr/>

³ En 2002, il deviendra le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Islam (CERSI), à Saint-Denis. Ce centre propose un séminaire d'étude islamique et un séminaire d'étude du coran, mais ne destine pas prioritairement sa formation à des imams.

⁴ <http://www.institut-al-ghazali.fr/>

ministère de l'intérieur à l'institut catholique à Paris et aux facultés de droit à Strasbourg, à Lyon, à Montpellier¹, en faveur des titulaires d'un baccalauréat intéressés par la compréhension des relations entre les pouvoirs publics et les institutions culturelles. On remarque cependant que peu d'imams suivent et s'investissent dans ce type de formation. Peut-être est-il temps d'effectuer une évaluation de ces DU pour discerner leur adéquation avec les objectifs annoncés ?

L'Etat a fait le choix de ne pas s'impliquer dans la formation théologique des futurs imams et de laisser cette mission aux pays d'émigration musulmane et quelques organisations présentes sur la métropole. Ce qui peut être expliqué par la contrainte du cadre légal de la loi de 1905, qui empêche l'Etat d'intervenir dans la gestion du contenu théologique des cultes. Deuxièmement le fait de passer par les autorités des pays d'émigration laisse une marge de manœuvre confortable au gouvernement qui connaît l'islam de ses anciennes colonies, marqué par une emprunte traditionnelle et une gestion étatique du discours religieux et des « ministères du culte ». Cette expérience n'a pas réalisé les objectifs souhaités ! Ces dernières années, la France a opéré un changement de cap significatif dans sa politique de formation des imams. En effet, l'accent est désormais mis sur la formation en France, avec pour objectif de réduire l'influence des pays d'émigration dans la gestion du culte musulman. Cette évolution s'inscrit dans un contexte plus large de recherche d'un "islam de France", indépendant des influences étrangères.

« Souvent on ne donne pas la parole aux imams pour s'expliquer sur leur formation et leur avenir en France », m'a déclaré un imam à Lézignan-Corbières. Bien que le sujet soit posé en permanence et souvent abordé dans les discours politiques et médiatiques, les imams sont rarement interrogés sur ce point crucial qui les concerne directement. Les institutions françaises peinent à offrir une formation de qualité comparable à celle dispensée dans les pays

¹ Liste des instituts universitaires qui proposent des formations susceptibles d'intéresser les imams et cadres religieux en France.

L'Institut catholique de Paris : DU Religions, laïcité, interculturalité

L'Université de Strasbourg : DU Droit, société, pluralité des religions

L'Université Lyon 3 et l'Université catholique de Lyon, en lien avec l'Institut Français de Civilisation Musulmane de la Grande Mosquée de Lyon : DU Religion, liberté religieuse et laïcité

L'Université de Montpellier : DU Religions et société démocratique

L'Institut d'Etudes Politiques Aix-en-Provence, lié à l'Université d'Aix-Marseille : DU Pluralité religieuse, droit, laïcité et sociétés

d'émigration. Malgré ces difficultés, la nécessité d'une formation des imams en France est aujourd'hui largement admise.

CONCLUSION

Notre recherche a tenté de présenter la complexité du métier de l'imamat en France et l'hétérogénéité des profils du « ministère du culte » musulman. L'influence des imams suscite des crispations qui oscillent entre craintes alarmistes d'une radicalisation salafiste et le désir d'harmoniser le discours religieux musulmans avec les lois et les valeurs de la république. L'imam en France jouit d'une grande marge d'autonomie. Ses missions dépassent souvent le cadre culturel pour emprunter d'autres sphères éducative, sociale et culturelle auxquelles il n'est pas bien préparé surtout dans un contexte laïc. Les efforts de l'Etat français et des responsables du culte musulman, pour la structuration de ce métier, ont franchi plusieurs paliers. Cependant, la complexité de ce sujet et la convergence d'opinions entre les responsables musulmans en France impactent directement la réalisation d'une progression significative et de solutions satisfaisantes. Beaucoup d'attentes et d'espoirs ont été placés en la formation des imams ; cependant, la phrase de Jean-Pierre Chevènement il y a quinze ans garde toute son actualité : « le problème de la formation des imams reste entier » [Chevènement, 2004 : 396]. Car au fond, si le métier de l'imamat est en difficulté en France, ce n'est pas seulement du fait d'un déficit de formation mais plus généralement, à cause des difficultés de gestion du culte musulman et de répartition des missions à l'intérieur des mosquées. Une réflexion en profondeur sur le mode d'organisation et fonctionnement des mosquées devint plus qu'indispensable.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- Boulaouali Tijani. 2023, *La fonction d'Imam dans le contexte européen et le besoin de renouvellement, le cas belge*, Tétouan, Editions Bayt Al hikma.
- CHEVENEMENT Jean Pierre, 2004, *Défis républicains*, Paris, Fayard.

- Conseil de la Communauté Marocaine à l’Etranger, 2011, « *Islam en Europe : formation des cadres, éducation religieuse et enseignement du fait religieux* », actes du Colloque International, Ed Marsam. <http://www.ccme.org.ma/fr/publications/36915>
 - FREGOSI Franck (dir), 1998, *la formation des cadres religieux musulmans en France, approche sociojuridique*, L’Harmattan.
 - 1998, « Les filières nationales de formation des imams en France : l’institut européen des sciences humaine et l’institut des études islamique à Paris »p. 101-139.
 - -2004, « L’imam, le conférencier et le juriconsulte : retour sur trois figures contemporaines du champ islamique en France », in *Archives de sciences sociales de religion*, 125 : 131-146.
 - -2005, « Pour une formation des imams de France », acte de colloque initié par la Fondation Res Publica, in *islam de France, où en est-on ?*
http://www.fondation-res-publica.org/Pour-une-formation-des-imams-de-France_a64.html
 - GODARD Bernard et TAUSSIG Sylvie, 2007, *Les musulmans en France*, Paris, éd Robert Laffont.
 - Godard Bernard, 2005, « formation des imams, état des lieux, in *islam de France : où en est-on ?* », acte de colloque initié par la fondation de la Res Publica.
 - 2015, « L’imamat en France : magistère et formation », in *La revue des deux mondes*, p. 85.
 - 2015, « Les États musulmans et l’islam de France », in *Politique étrangère*, (Automne), 3 : 177-189.
 - JOUANNEAU Solenne, 2013, *Les imams en France*, Marseille, Agone.
 - MACHELON Jean-Pierre, 2006, *Rapport de la Commission de réflexion juridique sur les relations des cultes avec les pouvoirs publics*.
 - MESSNER Francis, 2013, *Rapport sur la formation des cadres religieux musulmans*.
 - MONDOT Jean-François, 2009, *Imams de France*, Paris, Stock.
 - OUBROU Tariq, 2009, *Profession d’imam*, Paris, Albin Michel.
 - SEZE Romain, 2013, *Être imam en France*, Ed Cerf.
- ZWILLING Anne-Laure, 2014, « L’enseignement de l’islam dans les universités en France : une histoire Mouvementée » in Marc Aoun; Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir). *Droit et religion*. Etudes en l’honneur de Francis Messner, Presses universitaires de Strasbourg.